

Commune de Vuiteboeuf



Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Vuiteboeuf soumet à l'enquête publique complémentaire du **03 mai 2023 au 1^{er} juin 2023** :

- Les modifications du plan d'affectation communal (PACom) et du règlement y relatif ainsi que les modifications du plan fixant la limite des constructions ;

Le rapport explicatif selon l'art. 47 OAT et l'examen préalable complémentaire de la Direction générale du territoire et du logement sont disponibles au Greffe pour consultation.

L'Avis d'enquête est affiché au pilier public (route de Sainte-Croix 1) et, le dossier d'enquête avec plans est sur le site internet de la Commune et au pilier public où il peut être consulté librement durant le délai d'enquête.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent impérativement être adressées par écrit à la Municipalité avant l'échéance du délai d'enquête.

En présence des urbanistes en charge du dossier, une permanence aura lieu à la Salle de Municipalité le lundi 15 mai 2023 de 17 à 19 heures.

Vuiteboeuf, le 25 avril 2023

La Municipalité